



Bastia

CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 9 mars 2023

Objet : Autorisation de prêt d'œuvres du Musée de Bastia et du service patrimoine dans le cadre d'une exposition temporaire à la maison Bonaparte

Date de la convocation : 3 mars 2023

Date d'affichage de la convocation : 3 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf du mois de mars à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 32

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame de GENTILI Emmanuelle ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur FABIANI François ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame TIMSIT Christelle ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur PAOLI Jean-François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

Etaient absents: Madame BELGODERE Danièle ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Monsieur TIERI Paul à Madame LACAVE Mattea ;
Monsieur De ZERBI Lisandru à Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ;
Madame CARRIER Marie-Dominique à Monsieur MASSONI Jean-Joseph ;
Monsieur DALCOLETTI François à Madame MATTEI Mathilde ;
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Monsieur GRAZIANI Antoine ;
Monsieur MONDOLONI Jean-Martin à Madame SALGE Hélène.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Madame Mattea Lacave élue secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 7 mars 2023 ;

Considérant la demande du Musée national de la maison Bonaparte qui dépend du Service à compétence nationale des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau relative au prêt d'œuvres dans le cadre d'une exposition temporaire intitulée «La Corse à la naissance de Napoléon » qui aura lieu du 28 mars au 3 juillet 2023 ;

Considérant la demande de prêt du musée national de la Maison Bonaparte concernant les œuvres faisant partie du musée de Bastia ;

Considérant la demande de prêt du musée national de la Maison Bonaparte concernant les œuvres faisant partie de la direction du Patrimoine de la ville de Bastia ;

Considérant que le musée de Bastia est labellisé « Musée de France » et fait partie du Réseau des Musées de Corse ;

Considérant que la Maison Bonaparte est un Musée national rattaché au Musée national du Château de Malmaison et fait partie du Réseau des Musées de Corse;

Considérant que l'établissement demandeur prendra à sa charge tous les frais de transport et d'assurance nécessaires, et s'engage à apporter les conditions de conservation et de sécurité adaptées à la conservation préventive des œuvres ;

Considérant que ce prêt permet au service du patrimoine d'accomplir l'une de ses missions en matière de sensibilisation au patrimoine, notamment dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Philippe PERETTI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité

Article 1:

- **Approuve** le prêt des œuvres demandées au musée de Bastia :
 - Armoiries du royaume anglo-corse, XVIIIe, MEC 56.13.142, Huile sur panneau, Valeur d'assurance 5 000 €
 - Drapeau de la nation corse, MEC 60.17.1, Toile de lin peinte, Valeur d'assurance 40 000 €
 - Jean Daubigny, Plan de la Ville de Bastia, 1772, MEC. 2005.14.1, Valeur d'assurance 40 000 €
 - Cornelis de Wael, Portrait du doge Luca Giustiniani, MEC 2016.1.1, Valeur d'assurance 27 060 €
 - Coffret à quadrille/boîte à jeux, MEC 73.2.30, Valeur d'assurance 12 150€
 - Emigrette cloutée, MEC 73.2.61, Valeur d'assurance 610 €
 - Robe jaune collection Santandrea, Objet en cours d'acquisition, non encore inventorié, Valeur d'assurance 8 000 €

Article 2 :

- **Approuve** le prêt des œuvres demandées à la direction du patrimoine de la ville :
 - Fauteuil du comte Rivarola 99.3 x 57 x 43
 - Robe à la française dans sa boîte
 - Robe à l'anglaise dans sa boîte
 - 3 mannequins
 - Accessoires robes : paniers, rembourrage, etc...
 - Éventail (2 promeneuses font une halte près d'une fontaine, l'une d'elles cueille des fleurs)

- **Écran à main** (Dorlis à genoux dans un jardin déclarant son amour à Isabelle).

Article 3 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les conventions de prêt correspondantes avec le Musée national de la maison Bonaparte

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Signé électroniquement le 21/03/2023

Pierre SAVELLI



Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr. La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.